

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 03 / 11 / 2025 à 00:26

Date de publication : lundi 6 janvier 2025 à 02:19

Type : Constitution SASU Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Forme: SASU

Dénomination : Moto Taxi Ride Express Siège : 173 Rue Jean Prévost 26500 BOURG

LES VALENCE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

Capital: mille euros (1.000,00 €)

Objet : Le transport de personnes à titre onéreux à deux ou trois roues (appelé plus communément « moto taxi » et accessoirement la location de véhicules

motorisés:

Transmission des actions : La cession des

actions de l'associé unique est libre.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut

participer aux décisions

collectives sur justification de son identité et

de l'inscription en compte de

ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions

légales, chaque associé dispose d'autant de

voix qu'il possède ou représente

d'actions.

Président : Monsieur Eric Belien demeurant

173 Rue Jean Prevost

26500 BOURG-LÈS-VALENCE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/19db902a-4748-4379-b309-7ff091bf9de7-form-instance